

**Département  
LOIRE-  
ATLANTIQUE**

**Arrondissement  
SAINT NAZAIRE**

**Centre Communal  
d'Action Sociale de  
TRIGNAC**

**AS\_20220922\_01**

**EXTRAIT DU REGISTRE**



**DELIBERATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE TRIGNAC**

L'an deux mille-vingt-deux, le 22 septembre

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de TRIGNAC s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à TRIGNAC à 17 h 00 sous la présidence de Monsieur Claude AUFORT et après convocations régulièrement faites à domicile.

Nombre d'Administrateurs en exercice : 11

Présents : 8

Excusés : 3

Absents : 0

Pouvoirs : 1

Votants : 9

Etaient présents : Claude AUFORT, Laurence FREMINET, Stéphanie BURNEL, Eric MEIGNEN, David PELON, Christian AUCLAIR, Solène MERABET, Brieg PICAULT

Etaient excusés : Dominique MAHE VINCE, Sylviane RUAUD, Raphael MOUNIER

Les membres ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

Raphael MOUNIER a donné procuration à Mme FREMINET Laurence

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article R 315-23-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles

**Organisation des festivités de Noël : colis et repas des aînés**

Madame Laurence FREMINET, Vice-Présidente du CCAS, expose :

Traditionnellement le CCAS offre aux aînés de la commune (+ 70 ans) le choix entre un colis gourmand en décembre et un repas en janvier.

Après deux années d'annulation du repas des aînés et l'adaptation des festivités en lien avec la pandémie, les membres du Conseil d'Administration souhaitent à nouveau organiser le traditionnel repas des aînés ; moment très attendu des seniors. Voici les festivités proposées pour les personnes âgées de + 70 ans de la commune :

- **Le Repas des aînés avec animation musicale** : Le samedi 14 janvier 2023 à partir de 12h au Gymnase Frédet

- **La remise d'un colis aux aînés** : Le Jeudi 08 décembre 2022 de 14h à 17h avec un temps de convivialité

**La livraison du colis à domicile** par des élus ou bénévoles à partir du 09 décembre 2022 pour les personnes âgées de + 87 ans

### **Modalités d'inscription :**

Un justificatif et la pièce d'identité seront demandés seulement pour les nouveaux inscrits. Les bénéficiaires de l'année 2021 recevront un courrier en expliquant le déroulement des festivités et devront retourner un coupon d'inscription au CCAS en précisant le choix de formule. Une communication sera faite via la presse, les panneaux lumineux, site de la ville... pour les nouveaux s'inscris.

### **Choix du colis :**

Pour établir le choix des colis, le CCAS est attentif à des critères « équitables » : produits locaux, à la qualité des produits et du packaging

Cinq prestataires ont répondu comme suit :

Prestataire	Formule Individuelle	Formule Couple
SOCIETE DV – La conserverie des Saveurs	7 produits = 17.00 € valisette 7 produits = 18.00 € sac	10 produits = 27.00 € valise 8 produits = 25.00€ sac
Breizh	7 produits = 18 €	8 produits = 28 €
Ducs de Gascogne	7 produits = 16.00 € 8 produits = 18.00€	9 produits = 28.00 € 7 produits = 26,48 €
HELFRICH	10 produits = 15.00 €	12 produits = 25.00 €
VIGA France	8 produits 18.00€	10 produits = 25€

Les prestataires ont fait parvenir un échantillon des colis afin que le Conseil d'Administration puisse les étudier.

### **Choix du repas :**

Le CCAS a sollicité des traiteurs qui puisse assurer ce type prestation dans un gymnase qui ne possède pas de cuisine. Voici les 3 traiteurs qui nous ont fait part de leur devis.

Prestataire	Prestation	Tarif par personne
RABOUIN Traiteur	Menu à choisir : 28,50€ Entrée / poissons ou viande / fromage / dessert / pain /café Boissons comprises 6€	34,50€
Atelier Gourmet Guérandais	Menu unique + boissons comprises	41,53€
O Couleurs d'épices	Menu : Apéritif / 3 Amuses Bouches Entrée au choix – Plat au choix Tajine ou coucous Dessert : 3 choix proposés	32.90€

Le repas sera accompagné d'un orchestre prévu au budget 2023 avec une enveloppe budgétaire de maximum 1500€.

Entendu son rapporteur en son exposé, a procédé au choix du  
main levée :

Colis : 7 votes pour colis Breizh et 2 votes pour Viga France  
Repas : 9 votes pour Rabouin Traiteur ( à l'unanimité)

Après en avoir délibéré, à **la majorité**

**APPROUVE** l'organisation des manifestations précitées en faveur trignacais selon les modalités  
décrites ci-dessus,

**DECIDE** de choisir les prestataires suivants :

Colis : l'épicerie Breizh à Saint Nazaire 18€ le colis solo /28€ le colis duo  
Repas : Le traiteur Rabouin à Nort sur Erdre / 34,50€/pers le repas

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 (colis)

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à engager les dépenses nécessaires pour les  
événements organisés par le CCAS à l'occasion des festivités de Noel

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits,

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE.

Laurence FREMINET  
Vice-Présidente du CCAS



Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le 03/10/2022



ID : 044-264402215-20220922-AS\_20220922\_01-DE